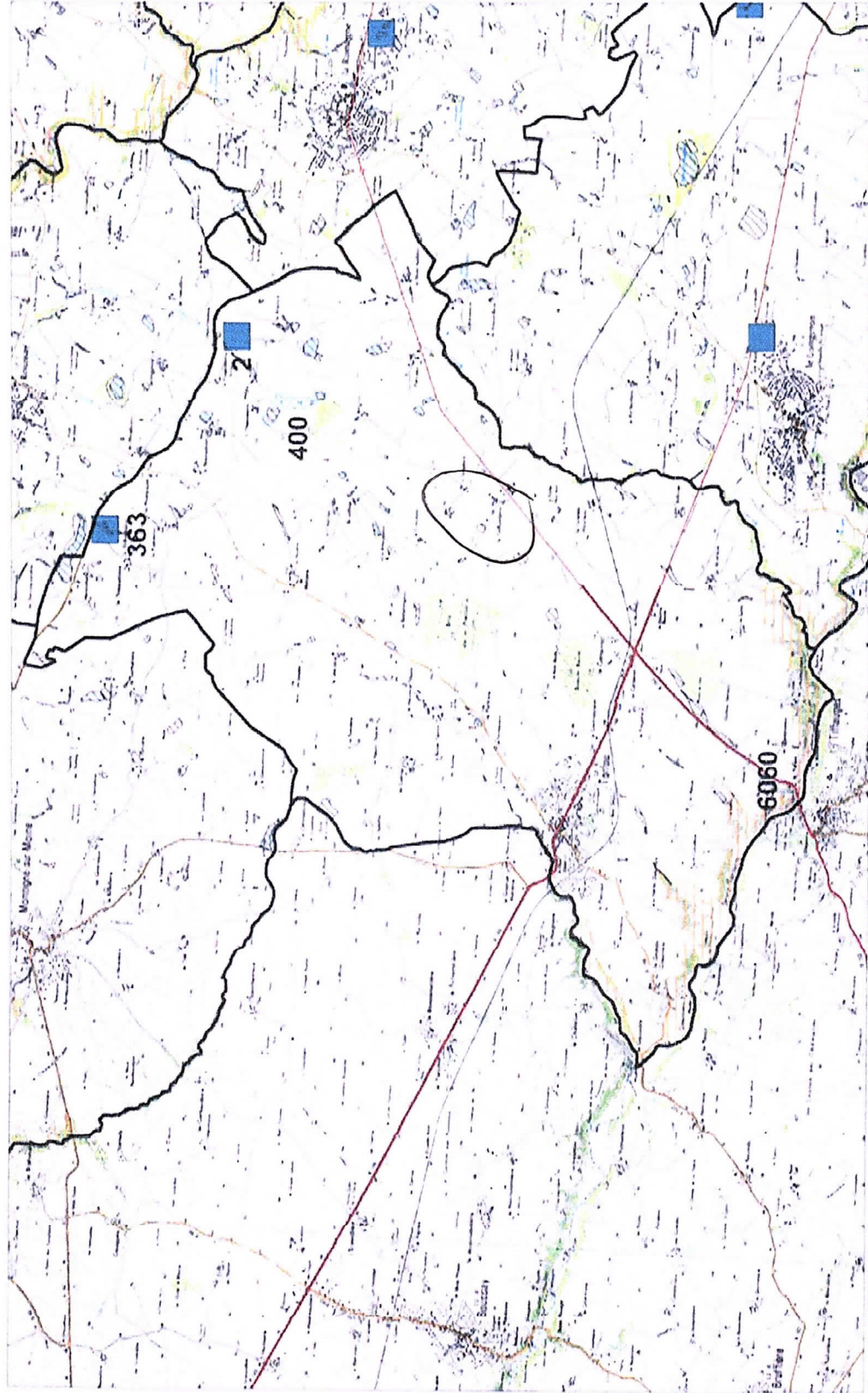


INVENTAIRE NON EXHAUSTIF DES ZONES HUMIDES DE MAINE ET LOIRE

zones humides recensées sur la commune de : Torfou



Mission
Inter Service
de l'Eau



Source: MISE49- inventaire non exhaustif des zones humides de Maine et Loire- Fonds cartographiques BDCARTO-I-GN Paris 2008.

- zones humides prélocalisées par la DREAL des Pays de la Loire
- ZN EFF à caractère humide potentiel
- zones humides recensées
- zones humides délimitées
- ZNIEFF de type I recensée en tant que zone humide
- ZNIEFF de type II recensée en tant que zone humide

Echelle: 1cm = 650m



Nota: Les ZNIEFF représentées sur ce document comportent des secteurs humides (zones humides élémentaires) et non humides (espace de fonctionnalité).

B. SITES ET MILIEUX NATURELS REMARQUABLES

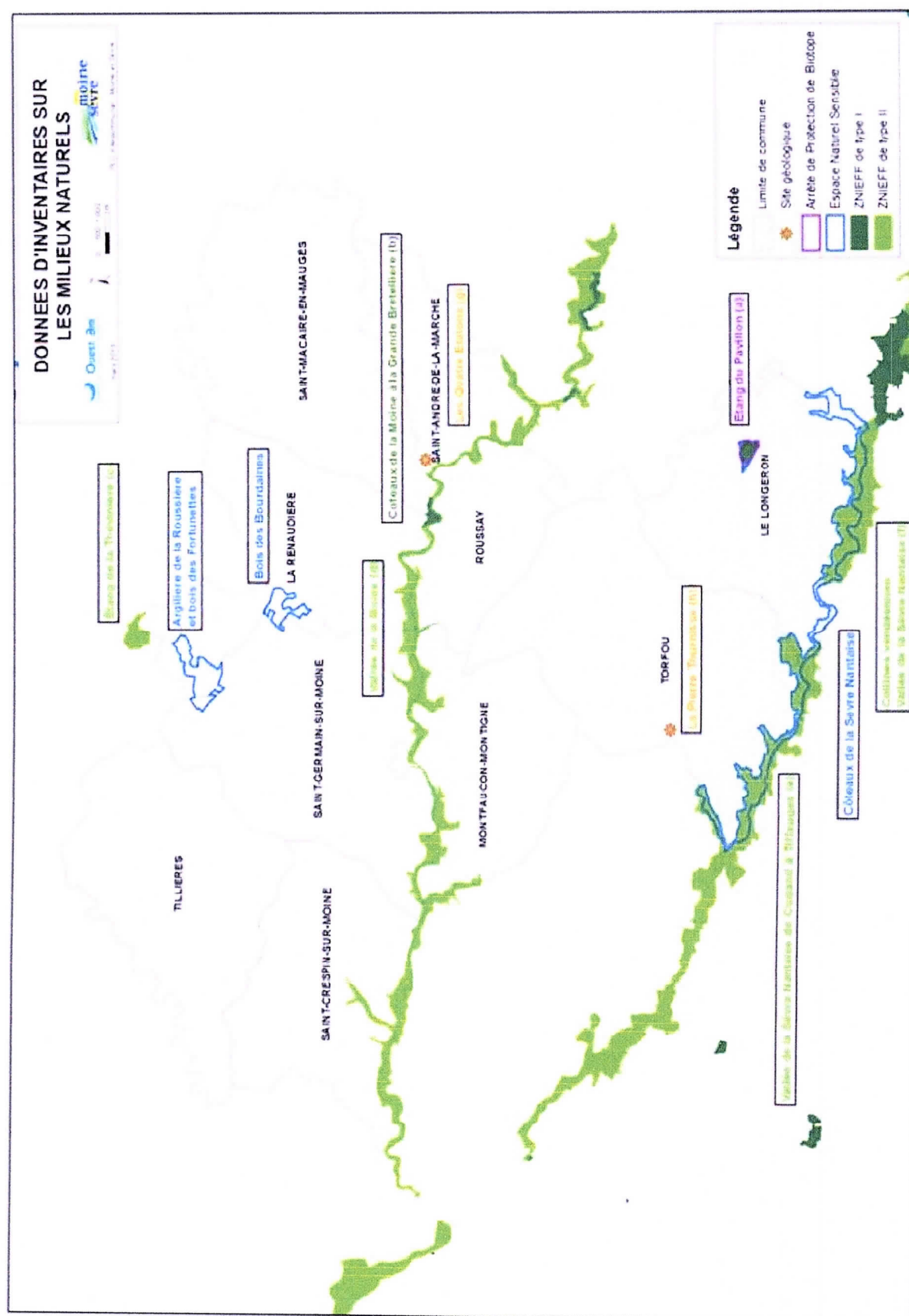


Figure 8 : Les milieux naturels reconnus de Moine et Sèvre

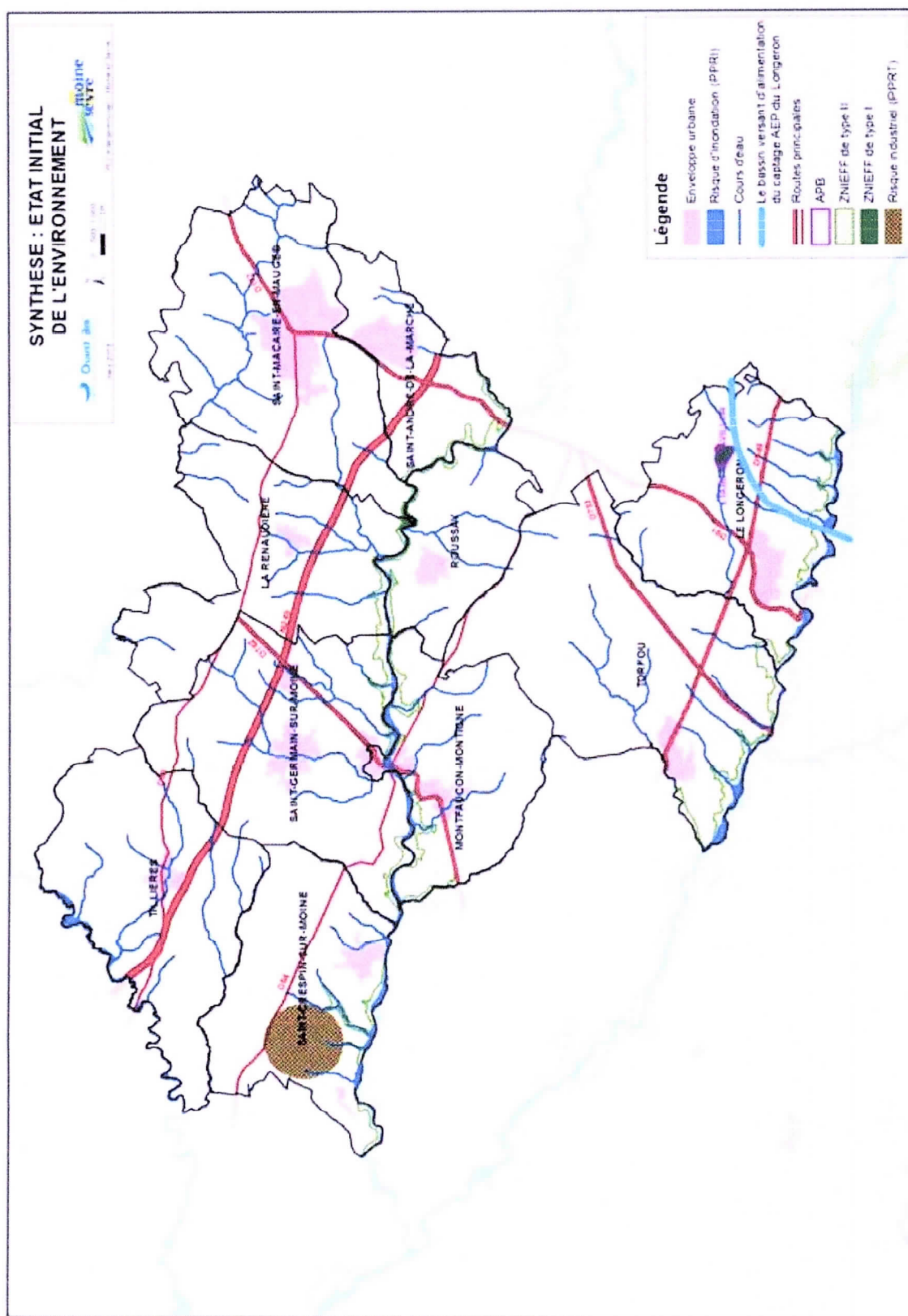


Figure 92 : Synthèse de l'Etat Initial de l'Environnement

Les éléments qui suivent, et en particulier les descriptifs associés à chacun des sites, sont issus des bases de données du Conseil Général et de la DREAL. Ces sites sont localisés sur la figure : les milieux naturels reconnus de Moine et Sèvre. A noter que plusieurs sites ne concernent que partiellement le territoire de Moine et Sèvre et sont donc limitrophes avec des communes de Vendée en particulier.

1. Espaces naturels sensibles



Le territoire de la communauté de Moine Sèvre possède de nombreux milieux naturels remarquables. Le référencement des principaux sites naturels majeurs du département, réalisé par le Conseil Général 49, dans sa mise en œuvre des Espaces Naturels Sensibles en est le parfait exemple. Il en ressort différents « Hotspot » de biodiversité pour le territoire : Argillère de la Roussière et bois des Fortunettes, Etang du Pavillon, Bois des Bourdaines (photo ci-contre).

a - Argillère de la Roussière et bois des Fortunettes Communes de Saint Germain sur Moine, La Renaudière

Ancienne argillère (caractéristique des argillères des mauges) composée de landes, boisements et plan d'eau, reconnue pour sa diversité en amphibiens, chiroptères, insectes et surtout pour son rôle pour la reproduction et la halte pour plusieurs espèces d'oiseaux d'eau d'intérêts.

Les boisements sont, d'un point de vue faunistique et floristique, encore mal connu. Les mares sont menacées de comblements par leur absence de gestion.

b - Bois des Bourdaines Communes de La Renaudière et de Villedieu-la-Blouère (hors Moine et Sèvre)

Boisement privé de feuillus et étang sur argile connu pour sa richesse faunistique et floristique, avec principalement la nidification du Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) (protégé en France et inscrit à l'Annexe I de la Directive Oiseaux), et la présence de l'Euphorbe d'Irlande (*Euphorbia hyberna*).

Ce site également caractéristique des argillères des mauges semble menacé par des coupes à blanc et un enrésinement.



Figure 9 : Les espaces naturels sensibles des Mauge : les « Hotspot » de la biodiversité.

2. ZNIEFF continentale de type 1

a - Etang du Pavillon (Le Longeron) (a⁷)



L'Etang du Pavillon est classé en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotopes (APPB). Etang artificiel construit sur l'amont du bassin versant du ruisseau des Vionnières, affluent de la Sèvre nantaise, le complexe de l'étang du Pavillon présente un intérêt écologique important, réunissant sur dix hectares un étang peu profond et bordé d'une riche végétation, une zone de friche développée autour de petites mares témoignant d'une ancienne exploitation de kaolin et une prairie humide.

L'Etang du Pavillon présente des milieux variés : plan d'eau entouré de ceintures végétales, zones boisées, friches avec mares et prairies naturelles. Une grande variété d'espèces animales y trouve un milieu de vie propice à leur développement, notamment des petits passereaux (Phragmite des joncs, Bouscarle de Cetti), des amphibiens (Salamandre tachetée, Rainette verte) et des libellules.

La flore est intéressante de par les associations végétales rencontrées notamment au niveau de l'étang avec une espèce protégée au niveau national. De nombreuses orchidées sont présentes, notamment au niveau de la prairie humide.

Le complexe de l'étang du Pavillon offre un intérêt écologique important :

- Un étang peu profond et bordé d'une végétation assez dense (roselière, saulaie), favorable à la nidification des anatidés, des rallidés et des ardéidés.
- Une zone boisée à sol très humide et difficilement pénétrable.
- Une zone de friche installée autour de petites mares nées d'une ancienne exploitation de kaolin, zone riche en reptiles, en amphibiens.
- Une prairie humide naturelle bordant l'étang et riche en orchidées.

L'ensemble héberge une faune variée (oiseaux, reptiles, amphibiens, mammifères, invertébrés), dont plusieurs espèces d'intérêt patrimonial. Il est aussi intéressant du point de vue pédagogique par la variété des milieux qu'il recèle et la diversité de sa faune et sa flore.

Figure 10 : Liste des espèces floristiques protégées de l'étang du Pavillon

ZNIEFF 520004459 - ETANG DU PAVILLON :

Espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain :

- *Littorella uniflora*
- *Pilularia globulifera*

Espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire :

- *Hyacinthoides non-scripta*
- *Ilex aquifolium*
- *Osmunda regalis*

⁷ Les lettres en gras et entre parenthèse qui suivent le nom des sites permettent de les retrouver sur la figure : Les milieux naturels reconnus de Moine et Sèvre.

b - Coteaux de la Moine à la Grande Brétellière (b)

Coteau pentu présentant des escarpements rocheux et hébergeant une ptéridophyte à affinités montagnardes très rare et protégée dans la région Pays de la Loire. Présence d'une flore et d'une herpétofaune variée.

Intérêt géologique avec la présence de Gabbro-diorite du massif des quatre étalons entre les granodiorites et les micaschistes des Mauges.

3. ZNIEFF continentale de type 2

a - Etang de la Thévinère (en limitrophe avec la Renaudière) (c)



Cet étang aménagé pour les activités de loisirs (pêche) présente malgré tout un certain intérêt pour la faune (odonates, oiseaux) et dans une moindre mesure, pour la flore.

Les bordures sud de l'étang sont les mieux préservées, la pression humaine y étant beaucoup plus faible. Au nord, les activités liées à la présence du camping et des activités de pêche ont appauvri le milieu.

b - Vallée de la Moine (d)

Cette petite vallée encaissée est bordée de coteaux localement escarpés présentant selon l'exposition des boisements frais et des zones de pelouses à végétation silicicole. Elle possède en outre des prairies bocagères humides. La flore, notamment la flore vernale, y est intéressante et comporte plusieurs plantes protégées :

Figure 11 : Liste des espèces floristiques protégées de la vallée de la Moine

ZNIEFF 520004458 - VALLEE DE LA MOINE :

Espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain :

- *Ranunculus ophioglossifolius*

Espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire :

- *Buxus sempervirens*
- *Dianthus armeria*
- *Doronicum plantagineum*
- *Fritillaria meleagris*
- *Hyacinthoides non-scripta*
- *Chouard ex Rothm*
- *Ilex aquifolium*
- *Ruscus aculeatus*
- *Taxus baccata*
- *Viscum album*
- *Dianthus armeria*
- *Narcissus pseudonarcissus*
- *Viscum album*
- *Polystichum setiferum*

Intérêt botanique : Présence de diverses espèces continentales et submontagnardes au voisinage de leur limite ouest : Saxifrage granulée, Isopyre, *Doronicum plantagineum*, etc...Groupements pré-vernaux de grande richesse.

L'avifaune qui y est présente ne recèle pas d'espèces originales mais elle est diversifiée, certaines espèces sont malgré tout intéressantes (bergeronnette des ruisseaux, martin pêcheur...). Quelques mammifères rares y sont aussi notés.

Le site présente en outre un intérêt paysager, archéologique, géologique et pédagogique.

c - Vallée de la Sèvre Nantaise de Cugand à Tiffauges (comprend une partie du territoire de Torfou) (e)



Portion de la vallée de la Sèvre Nantaise constituée de prairies humides bordées de coteaux boisés alternants avec des espaces de broussailles et de landes avec des affleurements rocheux.

Cette zone présente de nombreux milieux favorables à la présence d'espèces floristiques rares de zones humides (*Fritillaria meleagris*, *Isopyrum thalictroides*) et d'affleurements rocheux (notamment *Polystichum aculeatum*, dont c'est la seule station connue dans le secteur).

Bonne diversité d'odonates et de lépidoptères rophalocères avec présences de plusieurs espèces rares pour la région dont *Boyeria irene*, libellule rare dans le secteur.

La vallée constitue une importante zone de chasse pour les Chauves-souris (Noctule, Vespertillon de Daubenton et Sérotine commune), mais également pour de nombreux oiseaux (la Chouette chevêche est notamment nicheuse).

La Loutre et la Genette commune fréquentent aussi cette vallée.

Les milieux, quoique assez bien conservés, souffrent de l'abandon du pâturage et de la fermeture du milieu (disparition des prairies) mais aussi de la pollution (agricole, industrielle et domestique).

d - Collines vendéennes, Vallée de la Sèvre Nantaise (comprend une partie du territoire de Torfou et du Longeron) (f)

Les collines du Haut-Bocage Vendée, entre les Herbiers et la vallée de la Sèvre Nantaise, dont le point culminant se trouve à Saint-Michel-Mont-Mercure (en dehors du territoire), présentent une alternance de coteaux secs et de vallons plus ou moins humides. Bois, pâturages mésophiles à xérophiles, prairies humides à tourbeuses, affleurements rocheux constituent les milieux les plus intéressants.

26 espèces patrimoniales d'insectes ont été dénombrées (dont le Grand capricorne, d'intérêt européen) ainsi que 32 espèces de plantes (dont le Peucedan de France, menacé par la voie de contournement de Pouzauges).